



## Je suis accuser de viol, besoin de conseil

Par **dayton**, le **21/04/2012** à **16:20**

Bonjour,

J'aimerais savoir ce que je risque, je vous explique vite fais. J'ai eu une relation avec une fille on a couché ensemble 10 fois sur une période de 1 mois, je disais à cette personne que ça sera que sexuel et pas plus (elle était d'accord) et que dès que je trouverais une copine on s'arrêtera là. Et bien le jour du dernier soir et bien je ne lui ai plus parlé et elle n'en plus donc plus de nouvelle entre elle et moi. Et voilà que un jour je reçois un coup de fil de la Gendarmerie on me demande si je peux venir pour xxx, donc je leur ai dit oui je viens de main matin à 8h une voiture arrivée au poste il me dit que je suis en garde à vue à partir de cette heure si pour VIOL là j'ai rien compris.

Donc j'ai été interrogé toute la journée dans l'après-midi on est allés chez moi il on pris mon téléphone portable et mon ordinateur de bureau (pour séquestrer).

Et enfin de l'après-midi j'ai une confrontation avec la fille en question (je n'avais pas le droit de lui parler) je devais répondre aux questions du gendarme et elle aussi sans que on ne parle. J'ai été libéré tard le soir. Et depuis j'ai pas de nouvelles dit tous de cette histoire, je déprime je suis toujours malade, j'ai même fait une tentative de suicide. Ça va aller bientôt 6 mois et j'ai toujours pas de nouvelles. Pour l'instant j'ai écrit au procureur et toujours rien. J'ai oublié de le dire la fille était consentante bien sûr.

Voilà si quelqu'un peut m'aider. Merci d'avance

Par **Laure11**, le **22/04/2012** à **17:28**

Bonjour,

Avez-vous vu un avocat ?

Par **dayton**, le **22/04/2012** à **22:26**

Non je n'ai pas de avocat. J'ai dépensé beaucoup d'argent pour me permettre de me prendre un avocat pour le moment surtout sinon je l'aurais fait depuis longtemps, et je gagne trop pour avoir de l'aide maintenant

Par **Laure11**, le **23/04/2012** à **14:25**

Si l'action contre vous se poursuit, vous serez dans l'obligation d'avoir recours à un avocat.

Par **dayton**, le **23/04/2012** à **14:43**

Oui je c'est si sa va plut loin que je devrais prendre un avocat. Mais pourquoi c'est aussi long et pourquoi j'ai pas de nouvelles etc.

Par **cruchon**, le **21/08/2013** à **19:59**

Mon nom est Roland Cruchon et je vous propose mes services d'octroi de prêt à un taux d'intérêt très abordable au cas ou vous serrez dans le besoin. Mais pour plus de transparence, Tel que vous l'aurez constaté , les prêts financiers entre particuliers se trouvent difficilement sur internet , plus spécifiquement en période de récession .

Dès que vous mettez une petite annonce sur les sites prévus à cet effet vous recevrez de nombreuses propositions ,dont la plupart d'entre elles , ne sont que fraudes visant à vous soutirer de l'argent .

Hélas , certaines personnes mal intentionnées ont trouvé une astuce visant à s'enrichir , tout en dépouillant de pauvres gens de leur argent . Pour cela , faites vraiment attention car ces derniers sont un peu partout. Pour ce qui est du mien, mon prêt est octroyé dans les bonnes et meilleurs conditions selon la législation française, donc notez que vous n'avez rien à m'avancer jusqu'à l'obtention des fonds . Pour toute personne étant dans le besoin , le plaisir serait pour moi de vous lire

Bien a vous

Mr Roland cruchon  
0644143381  
famillecruchon@hotmail.com